**PROGRAMME MONDIAL CRIMJUST**

*Renforcement des réponses judiciaires en matière pénale au trafic de drogue et crime organisé connexe dans les pays francophones du littoral atlantique de l’Afrique de l’Ouest*

A picture containing text

Description automatically generated

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**31 mai 2022** – L’Ambassade des Etats-Unis a lancé ce jour, un nouveau projet dénommé CRIMJUST avec pour objectif de renforcer les réponses judiciaires en matière pénale au trafic de drogue et crime organisé connexe dans les pays francophones du littoral ouest africain. Ce projet, fruit d’un partenariat entre l’ONUDC et le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression (INL) du Département d’État américain, a été lancé en présence de hauts responsables sécuritaires et judicaires togolais.

Depuis quelques années, l’Afrique de l’Ouest fait face à une résurgence du trafic de drogue qui met en lumière son rôle dans la chaîne d’approvisionnement mondiale en drogues illicites. Mille sept cent trente kilogrammes de cocaïne saisies dans le golfe de Guinée en mai 2022, deux tonnes de cocaïne saisies à Abidjan en avril 2022, deux tonnes et demie de cocaïne saisies à Cotonou en octobre 2021, six tonnes de cocaïne saisies dans le golfe de Guinée en mars 2021. Ces saisies de cocaïne, pour n’en citer que quelques-unes, révèlent la capacité des groupes criminels organisés à exploiter les vulnérabilités structurelles de cette région caractérisée par une grande interconnexion maritime, des infrastructures améliorées de transport et un accès aisé à la technologie, toutes choses qui pourraient faciliter la production et le trafic transnational de drogues.

Le coût du crime organisé sur les populations et les sociétés ne peut être sous-estimé. Selon l’étude mondiale sur l’homicide de 2019, réalisée par l’Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), depuis le début du 21e siècle, le crime organisé a causé le même nombre de morts que tous les conflits armés réunis dans le monde. En dehors d’alimenter la violence, menaçant à la fois sécurité internationale et publique, le crime organisé compromet l’état de droit et entrave le développement économique durable. En Afrique, le rapport 2021 de l’Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) estimait que les flux financiers illicites coûtaient aux pays quelque 88,6 milliards USD par an, soit l’équivalent d’environ 3,7 % du PIB du continent.

En réponse à ces défis, ce nouveau projet, prévu sur trois ans, accompagnera le Togo, le Bénin et la Côte d’Ivoire dans le développement de leurs capacités techniques en matière d’enquête et de poursuite des affaires complexes de trafic transfrontalier de drogues conformément aux normes relatives aux droits de l’homme, pour, à terme, réduire l’impact du crime organisé sur leur sécurité, leur gouvernance et leur développement.

Selon Monsieur Amado Philip de Andrés, Directeur régional du Bureau régional de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre, «*Atteindre cet objectif requerra, de l’ONUDC et de ses partenaires, la mise à disposition des mesures d’assistance technique mais également la promotion et mise en œuvre d’une collaboration effective an matière de justice pénale dans la région*. »

Dans le cadre du projet CRIMJUST, l’ONUDC et INL proposent leur soutien à l’ensemble de la chaîne pénale de ces trois pays. De nombreuses consultations avec les autorités sécuritaires et judiciaires togolaises, ivoiriennes et béninoises au cours de l’année écoulée a permis de mieux orienter la mise en œuvre de CRIMJUST. Alors que celle-ci se focalisera davantage sur le renforcement des capacités de renseignement criminel des organismes d’enquête au Togo et au Bénin, elle renforcera, en Côte d’Ivoire, les capacités de tous les acteurs de poursuite du Pôle *pénal, économique et financier*. Cette assistance technique sera par ailleurs complétée par des mesures visant à renforcer l’intégrité institutionnelle et à rationaliser les considérations liées au genre dans toutes ses interventions dans le but d’en assurer une plus grande durabilité.

Dans leurs interventions, les représentants des États-Unis et de l’ONUDC ainsi que les autorités sécuritaires et judiciaires togolaises ont plaidé pour l’accroissement des partenariats multipartites pour lutter contre le fléau du crime organisé et ont réitéré leur engagement à contribuer à cette lutte à travers la fourniture des ressources et des expertises et en mettant leurs réseaux à contribution. Les autorités togolaises ont loué aussi bien l’opportunité présentée par CRIMJUST pour renforcer des mesures conjointes dans la lutte contre le trafic de drogue en Afrique de l’Ouest que l’appui des Etats-Unis à cet important projet.

Enfin, il faudrait souligner que le projet CRIMIJUST, financé par INL, contribuera à la Vision stratégique pour l’Afrique 2030 de l’ONUDC, en vue d’accélérer les progrès de l’Afrique vers la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD), et en particulier de l’objectif 16 : « *Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».